

CONSULTATION PUBLIQUE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, avocate greffière de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi:

Que conformément à l'article 53.3 de *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une consultation publique concernant le règlement 08-0611 ayant pour objet la création d'une nouvelle grande affectation *Villégiature intensive* dans la municipalité de Bolton-Ouest et l'ajout de dispositions et de critères d'aménagement afin de réduire les pressions des activités anthropiques sur les zones paysagères d'intérêt régional en encadrant les activités, usages et constructions qui y sont autorisés se tiendra à compter de 19h00, le 11 janvier 2012, au centre administratif de la MRC, située au 749 rue Principale à Cowansville.

Une copie de règlement 08-0611 peut-être consultée au centre administratif de la MRC, dont l'adresse est mentionnée ci-dessus.

Donné à Cowansville, ce 19^e jour de décembre 2011.

Me Vanessa Couillard
Avocate, greffière